

Piannon

Autor(en): **Djan Pierro**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **71 (1932)**

Heft 39

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-224793>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOÛ
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi

Rédaction et Administration :

Pache-Varidel & Bron
Lausanne

ABONNEMENT :

Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques 11.1160

ANNONCES :

Agence de publicité Amacker
Palud 3, Lausanne.



PIANNON

P IANNON, dinse nonmâ di que s'etàt trossa ona piauta ein tsàblieint dé belions, et que piànnàve, etàt on dé clliau tot rétors, qu'ant zu le felet copà d'estra ei narrevent à mondo, que n'ant djamé le mor cllieu et que ne sont djamé eimberrache por répondre. Portant, à l'écoula, le régent n'ave pas étà fotu de li duaitchi à lire tant min adrà, é té tsafoueive la létude quemein ona chiqua. Piànnon ave todzo etàt le premi de l'écoula, mé di la quavoua, quand bin é rispôtàve tant finameint.

Son père ave tot couedia fère po l'eincorradzi, mé tot por rein. On coup que Piànnon ré-sarrevà à la maison tot capot, son père li fà :

— Té pllié-te bin à l'écoula, mon Julotet ?

— Oh ! na, fà na.

— Et por tiet ? Te l'i est portant u tsaud et u cotterd.

— Ouài, mé y l'i couelhie fam, fraid, sonne et mau.

— Eincorradze-té pi, mon Julotet, y t'atséré-rà onna balla Bibllia à la fàire dé Tsalande.

— Y àmeri mé ona chàide (coin de fer pour fendre le bois).

À la vesità de catsimo, on dé z'esperts li àve eintervà :

— Dis-mé vâi, Jules, quemeint sé nômme on corps qu'est plliein dé démons.

— ...

— Allein ! On démo... on démo...

— On démocrate.

Le menistre et lou conseillers ant fé ona pecheinta récafâie mé n'ant djamé pu savâi se le Julotet àve fé esprés.

Mé adon po sé tsercotâ avoué sou canmèrà-des, é faillhâi oure cllia dzappa. On are dzerâ on avocat dé pé Lozena. Tui clliau que l'attaquâvant saviant portiet ; et lou té rémotsive adrâi.

Ora, Piànnon est on villhio valet que n'a djamé zu le teimps dé sé mariâ et qu'ite avoué sa mère di que son père est u cemetchire. D'autom passâ, Piànnon, que n'ave tiet dâu vatses tardives, se décide à allâ à la fàire d'Oillho por ein atsétâ ona partinciva. Arrevâ su le praz dé fàire, é vâi ona galéza modze que seimblâiàve tota prête et einterve :

— Ouère la modze ?

— Quaranta napoléons.

— Fé la vâi à trottà, rispote Piànnon que la trovâve trua tsire.

Po fini, Piànnon n'ave rein su fère. Dévant dé sé couelhi, é sé dit dinse : « Mé faut tot parâi pas résarrevâ à l'oto sein avâi atsétâ au-que. S'y atsétâve ona dzenelhie po ma mère ». Et la né, Piànnon arreve à la baraquâ avoué ona balla pudzena naïre, tota prête à ovâ.

Tre senânné apré, é revâi le martchand dé dzenelhies. Cice li fà :

— Et la pudzene va adé bin ?

— Y té crâie, répond Piànnon, elle fâ dza lou dou meintons.

Djan Pierro dé le Savoies.

LA CHALEUR

P AR les chaleurs tropicales dont nous a gratifié un été tardif mais excessif, nous aurions voulu être tous amphibiés. Jamais l'eau ne nous parut avoir autant d'attraits.

On s'y trempait avec délice, on en buvait avec joie, quand elle était additionnée d'anis et rafraîchie par un glaçon. Je crois que boire de cette façon était devenu l'occupation humaine la plus agréable et presque la seule qu'il fût encore possible d'exécuter. Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais la chaleur m'enlève tous mes moyens, le froid aussi d'ailleurs et cependant, je n'en ai guère, de moyens. Je n'ai jamais battu un record, je ne me suis jamais fait remarquer par un exploit extraordinaire. Pendant la canicule, cette année, c'est tout ce que je pouvais faire que de m'essuyer le front et de demander :

— A boire, à boire, d'une voix qui eût attendre un rocher.

Et il paraît que 1932 n'aura pas compté parmi les étés les plus chauds ! En l'an 1000, année où le genre humain devait disparaître, la chaleur fit tout ce qu'elle put pour réaliser cet événement. Elle dessécha les rivières et occasionna une effroyable peste par la putréfaction des poissons morts. En 1130, la Loire et la Seine n'avaient plus une goutte d'eau. En 1705, la température fut, en Europe, comparable à celle des fours de verrerie. On faisait cuire la viande au soleil à midi et à 4 heures, il n'y avait plus un passant dans les rues de Paris, nul n'osait s'y risquer. Le 17 juillet 1904, le thermomètre marqua, à Paris et à Londres, 42°9. Ouf ! voilà de ces températures qui vous donnent des flemmes incurables.

Par les grandes chaleurs, je ne pourrais pas seulement fumer un cigare. Peut-être le fumerais-je, mais il me faudrait quelqu'un pour l'allumer, quelqu'un pour le porter à ma bouche et même quelqu'un pour en aspirer la fumée à ma place et à la rejeter.

P.

POURQUOI PAS !

S I mon excellent ami Georges Durville n'avait pas encore le bonheur d'être millionnaire, ce qui de nos jours est un peu à portée de tout le monde, il n'en avait pas moins un gentil petit compte en banque déjà. Et il en était fier. Dame, il avait réussi, ses affaires de tuiles marchaient à souhait, il caressait de vastes projets, avait des succès mondains et comptait de légitimes et enthousiastes sympathies. Et très vite il avait eu de la chance. S'il en est à qui il faut des années d'efforts, de lutte pour percer, s'il en est qui, en dépit d'une bonne volonté louable ne connaissent jamais que déceptions et mécomptes, il avait, lui, enlevé la première redoute, sous les espèces d'une commande massive, bientôt suivie d'autres commandes massives, en moins de six mois. Du même coup, cela lui avait rapporté pas mal d'argent. Parce que Georges Durville avait reçu de ses

père et mère d'excellents principes, parce qu'il était doué d'un sens pratique des plus avérés, parce qu'enfin cela le posait et flattait son amour-propre, il s'était bien gardé de dilapider en de vains plaisirs son premier magot et il l'avait très sagement mis en pension dans un magnifique et solide établissement de crédit. Et ce n'est pas sans raison que je vous ai entretenu de l'amour-propre voire de l'orgueil de Georges Durville. Si c'était nouveau et vraiment amusant pour lui, de se sentir le maître absolu de ce magot rondelet, il ne nourrissait pas, d'autre part, une mince fierté à la pensée qu'il pouvait à tout instant disposer à sa fantaisie, sans avoir besoin de fouiller dans un coffre-fort ou de tripoter des billets crasseux, de son pécule... Une simple petite signature sur un joli rectangle de papier filigrane, et avec cet autographe, — le seul qui, toute gloire mise à part, offre vraiment quelque garantie à son heureux possesseur, — il payait toutes ses dépenses. Car on lui avait remis un carnet de chèques, désormais il était le « Monsieur qui possède un compte en banque », et il trouvait cela si commode, si facile à rédiger, si chic, en un mot, qu'il semait du filigrane à tous les vents.

C'étaient, suivant ses goûts, suivant le jour, suivant l'heure, au gré de sa fantaisie, un chèque au tailleur, — au tailleur, qu'on ne paie qu'en fin d'année généralement, à qui l'on emprunte parfois de quoi tenir jusqu'au bout du mois, — mais qu'il payait, lui, rubis sur l'ongle, chèque au cordonnier ; chèque à la blanchisseuse qui, la première fois, avait manifesté quelque effacement en face de ce papier qu'il lui fallait échanger contre des espèces sonnantes, chèque au boucher, au boulanger, à l'épicier, chèques qui, plus qu'ailleurs produisaient là un extraordinaire effet, chèque au coiffeur désormais accoutumé à ce mode de paiement, chèques aux tapeurs, à qui il importait peu d'avoir à se rendre à la banque pour toucher la manne inespérée, enfin chèques par-ci, par-là, chèques à la ronde... et toujours sans calculer, ayant l'impression magnifique d'être une sorte de roi investi du merveilleux privilège de battre monnaie. Et c'était à ce point tentant, à ce point grisant que Georges Durville ne se demandait même pas où il pouvait bien en être de son compte en banque...

Cependant, s'il ne se le demandait pas, la banque suivait d'un œil attentif, sinon intéressé, le compte Georges Durville. Aussi s'aperçut-elle avant lui que les fonds déposés sous son nom étaient épuisés. Dès lors le « Crédit » changea de nom et s'appela « Débit ».

Georges Durville pourtant en fut avisé, ce par lettre en bonne et due forme. Le croiriez-vous, cette nouvelle le laissa ahuri. Il s'était fait à cette idée que, sa vie durant, il n'aurait qu'à écrire un chiffre, et en lettres, à jeter une signature, à détacher d'un carnet le tout pour faire face à toutes les nécessités, à toutes les exigences, voire à toutes les tentations. Et brusquement, l'établissement de crédit auquel il avait fait confiance, qu'il honorait de sa clientèle, lui rappelait que c'en était fini, que le charme était rompu...

Il n'hésita pas, le temps pouvait être de l'ar-